

Rapport financier

Exercice terminé le 31 décembre 2023

ATTESTATION DU TRÉSORIER OU DU GREFFIER-TRÉSORIER SUR LE RAPPORT FINANCIER

Aux membres du conseil,

Je soussigné(e), Catherine Gagnon, suis responsable de la préparation du Rapport financier de Municipalité de Saint-Cléophas-de-Brandon pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023 et atteste de sa véracité.

[Originale signée]

Signature _____ Date 10 juin 2024

Table des matières

États financiers audités

Rapport de l'auditeur indépendant ou des auditeurs indépendants	1
État des résultats	4
État de la situation financière	5
État de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette)	6
État des flux de trésorerie	7
Notes complémentaires aux états financiers	8
Renseignements complémentaires	
Résultats détaillés	22
Excédent (déficit) de fonctionnement à des fins fiscales	23
Excédent (déficit) d'investissement à des fins fiscales	24
Charges par objets	25
Excédent (déficit) accumulé	26
Avantages sociaux futurs	30

Renseignements financiers non audités

Analyse des revenus	36
Analyse des charges	48

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres du conseil de la Municipalité de Saint-Cléophas-de-Brandon,

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la Municipalité de Saint-Cléophas-de-Brandon (ci-après « Municipalité »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2023 et les états des résultats, de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences du problème décrit dans le paragraphe «Fondement de l'opinion avec réserve» de notre rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Municipalité au 31 décembre 2023, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets (sa dette nette) et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion avec réserve

Dans le cadre de l'application au 1er janvier 2023 du chapitre SP 3280, « Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations », du Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public, applicable aux exercices ouverts à compter du 1er avril 2022, la Municipalité doit déterminer si un passif au titre des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations doit être comptabilisé. Au 31 décembre 2023, la Municipalité n'a pas évalué ni comptabilisé de passif au titre des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations, n'a pas fourni les informations requises sur les obligations et n'a pas déterminé les ajustements à apporter aux autres postes des états financiers, ce qui constitue une dérogation aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Les incidences de cette dérogation sur les états financiers pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023 n'ont pu être quantifiées. Cette situation nous a conduit à exprimer une opinion avec réserve sur les états financiers de l'exercice considéré.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Municipalité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

Observations - Informations financières établies à des fins fiscales

Nous attirons l'attention sur le fait que la Municipalité inclut dans ses états financiers certaines informations financières qui ne sont pas exigées selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Ces informations sont établies conformément au modèle prescrit par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) et présentées aux pages S13, S14 et S23 portent sur l'établissement de l'excédent (déficit) de l'exercice et la ventilation de l'excédent (déficit) accumulé à des fins fiscales. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Municipalité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Municipalité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Municipalité.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Municipalité;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Municipalité à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Municipalité à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes complémentaires et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

[Original signé par]

DCA, comptable professionnel agréé, inc.
Simon Bellehumeur, CPA auditeur
Saint-Paul-de-Joliette, le 10 juin 2024

ÉTAT DES RÉSULTATS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		Budget	Réalizations	
		2023	2023	2022
Revenus				
Taxes	1	304 097	315 552	297 942
Compensations tenant lieu de taxes	2			
Quotes-parts	3			
Transferts	4	47 399	824 343	72 553
Services rendus	5	30 112	43 470	28 035
Imposition de droits	6	4 500	11 585	21 647
Amendes et pénalités	7	500	650	1 410
Revenus de placements de portefeuille	8			
Autres revenus d'intérêts	9	930	6 983	4 581
Autres revenus	10	20	52 869	117 431
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales et de partenariats commerciaux	11			
Effet net des opérations de restructuration	12			
	13	387 558	1 255 452	543 599
Charges				
Administration générale	14	267 033	211 402	153 559
Sécurité publique	15	58 892	60 529	58 885
Transport	16	70 649	103 404	43 805
Hygiène du milieu	17	38 849	35 589	29 957
Santé et bien-être	18	5 350	7 280	4 935
Aménagement, urbanisme et développement	19	14 000	20 775	9 007
Loisirs et culture	20	19 450	85 558	16 879
Réseau d'électricité	21			
Frais de financement	22	6 500	10 419	4 353
Effet net des opérations de restructuration	23			
	24	480 723	534 956	321 380
Excédent (déficit) de l'exercice	25	(93 165)	720 496	222 219
Excédent (déficit) accumulé au début de l'exercice				
Solde déjà établi	26		2 365 030	2 142 811
Redressement aux exercices antérieurs (note 23)	27			
Solde redressé	28		2 365 030	2 142 811
Excédent (déficit) accumulé à la fin de l'exercice	29		3 085 526	2 365 030

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Pour l'excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales, se référer aux renseignements complémentaires à la page S13.

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE
AU 31 DÉCEMBRE 2023

		2023	2022
ACTIFS FINANCIERS			
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 4)	1	137 824	413 320
Débiteurs (note 5)	2	907 873	55 124
Prêts (note 6)	3		
Placements de portefeuille (note 7)	4		
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	5		
Actif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	6		
Autres actifs financiers (note 8)	7		
	8	1 045 697	468 444
PASSIFS			
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (note 4)	9		
Emprunts temporaires (note 9)	10	535 000	
Créditeurs et charges à payer (note 10)	11	50 293	29 412
Revenus reportés (note 11)	12	65 000	
Dette à long terme (note 12)	13	85 937	89 537
Passif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	14		
Autres passifs (note 14)	15		
	16	736 230	118 949
ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE)	17	309 467	349 495
ACTIFS NON FINANCIERS			
Immobilisations corporelles (note 15)	18	2 773 931	2 014 506
Propriétés destinées à la revente (note 16)	19		
Stocks de fournitures	20		
Actifs incorporels achetés (note 17)	21		
Autres actifs non financiers (note 18)	22	2 128	1 029
	23	2 776 059	2 015 535
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ	24	3 085 526	2 365 030
L'excédent (déficit) accumulé est constitué des éléments suivants :			
Excédent (déficit) accumulé lié aux activités	25	3 085 526	2 365 030
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	26		
	27	3 085 526	2 365 030
Obligations contractuelles (note 19)			
Droits contractuels (note 20)			
Passifs éventuels (note 21)			
Actifs éventuels (note 22)			

Voir les notes afférentes aux états financiers, lesquelles avec les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DE LA VARIATION DES ACTIFS FINANCIERS NETS (DE LA DETTE NETTE)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		Budget	Réalisations	
		2023	2023	2022
Excédent (déficit) de l'exercice	1	(93 165)	720 496	222 219
Variation des immobilisations corporelles				
Acquisition	2 (	)(	881 697)(	134 643)
Produit de cession	3			
Amortissement	4		122 272	
(Gain) perte sur cession	5			
Réduction de valeur / Reclassement	6			
Transfert dans le cadre d'opérations de restructuration	7			
	8		(759 425)	(134 643)
Variation des propriétés destinées à la revente	9			
Variation des stocks de fournitures	10			
Variation des actifs incorporels achetés	11			
Variation des autres actifs non financiers	12		(1 099)	1 305
	13		(1 099)	1 305
Gains (pertes) de réévaluation nets de l'exercice	14			
Révision d'estimations comptables et autres ajustements	15			
Variation des actifs financiers nets (ou de la dette nette)	16	(93 165)	(40 028)	88 881
Actifs financiers nets (dette nette) au début de l'exercice				
Solde déjà établi	17		349 495	260 614
Redressement aux exercices antérieurs (note 23)	18			
Reclassement de propriétés destinées à la revente	19			
Solde redressé	20		349 495	260 614
Actifs financiers nets (dette nette) à la fin de l'exercice	21		309 467	349 495

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers.

L'état des gains et pertes de réévaluation n'est pas présenté, car l'organisme ne détient aucun instrument financier évalué à la juste valeur ou découlant d'une opération en devises pour lequel aucun choix n'a été effectué en vertu du paragraphe .19A du chapitre SP 2601 - *Conversion des devises*.

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		2023	2022
Activités de fonctionnement			
Excédent (déficit) de l'exercice	1	720 496	222 219
Éléments sans effet sur la trésorerie			
Amortissement des immobilisations corporelles (note 15)	2	122 272	
Autres			
▪	3.1		
	4	842 768	222 219
Variation nette des éléments hors caisse			
Débiteurs	5	(852 749)	(12 692)
Autres actifs financiers	6		
Créditeurs et charges à payer / Autres passifs	7	20 881	15 808
Revenus reportés	8	65 000	
Actif / passif au titre des avantages sociaux futurs	9		
Propriétés destinées à la revente	10		
Stocks de fournitures	11		
Autres actifs non financiers	12	(1 099)	1 305
	13	74 801	226 640
Activités d'investissement			
Acquisition d'immobilisations corporelles	14 (	881 697)(	134 643)
Produit de cession des immobilisations corporelles	15		
Acquisition d'actifs incorporels achetés	16 (	)(	)
Produit de cession des actifs incorporels achetés	17		
	18	(881 697)	(134 643)
Activités de placement			
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux			
Émission ou acquisition	19 (	)(	)
Remboursement ou cession	20		
Autres placements de portefeuille			
Acquisition	21 (	)(	)
Cession	22		
	23		
Activités de financement (note 4)			
Émission de dettes à long terme	24		
Remboursement de la dette à long terme	25 (	3 600)(	3 400)
Variation nette des emprunts temporaires	26	535 000	
Variation nette des frais reportés liés à la dette à long terme	27		
Autres			
▪	28.1		
	29	531 400	(3 400)
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie			
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) au début de l'exercice	30	(275 496)	88 597
Solde déjà établi	31	413 320	324 723
Redressement aux exercices antérieurs (note 23)	32		
Solde redressé	33	413 320	324 723
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice (note 4)	34	137 824	413 320

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

1. Statut de l'organisme municipal

La Municipalité de Saint-Cléophas-de-Brandon est un organisme municipal constitué et régi en vertu du Code Municipal de la province de Québec. Elle est dirigée par un conseil.

2. Principales méthodes comptables

Les états financiers sont dressés conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public. L'utilisation de toute autre source de principes comptables généralement reconnus doit être cohérente avec ces normes.

Ils contiennent certaines informations financières établies à des fins fiscales conformément au *Manuel de la présentation de l'information financière municipale* publié par le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire. Celles-ci comprennent l'excédent (déficit) de l'exercice à des fins fiscales présenté aux pages S13 et S14, la ventilation de l'excédent (déficit) accumulé à des fins fiscales présentée aux pages S23.

Les principales méthodes comptables sont les suivantes :

A) Périmètre comptable et partenariats

N/A

a) Périmètre comptable

N/A

b) Partenariats

N/A

B) Comptabilité d'exercice

La comptabilisation des transactions, aux livres de la Municipalité, s'effectue selon la méthode de la comptabilité d'exercice. En vertu de cette méthode, les éléments présentés à titre d'actifs financiers, de passifs, d'actifs non financiers, de revenus et de charges sont constatés au cours de l'exercice où ont lieu les faits et les transactions.

Estimations comptables

La préparation des états financiers de la Municipalité de Saint-Cléophas-de-Brandon, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses. Ces dernières ont une incidence à l'égard de la comptabilisation des actifs et passifs, de la présentation des actifs et passifs éventuels ainsi que ses obligations et droits contractuels à la date des états financiers ainsi que de la comptabilisation des revenus et des charges au cours de la période visée par les états financiers. Les résultats réels peuvent différer des prévisions établies par la direction.

Les principales estimations comprennent la provision pour créances douteuses, la durée de vie utile des immobilisations et le passif au titre de l'obligation liée à la mise hors service d'immobilisations.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

C) Actifs financiers

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de la Municipalité consiste à présenter, dans la trésorerie et équivalents de trésorerie, les soldes bancaires incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent entre le découvert et le montant disponible, les placements temporaires rachetables en tout temps ainsi que la marge de crédit servant à combler les déficits de caisse.

Placements de portefeuille

Les placements à titre d'investissement sont présentés au coût et dépréciés lors d'une baisse durable de valeur. Les autres placements sont présentés au moindre du coût et de leur juste valeur.

D) Passifs

Frais reportés liés à la dette long terme

Les frais d'émission liés à la dette à long terme sont reportés et amortis sur la durée de chaque emprunt concerné selon la méthode linéaire. Le solde non amorti est inclus aux frais reportés liés à la dette à long terme. La dette à long terme est présentée nette de ces frais à l'état de la situation financière.

Revenus reportés

Les montants perçus sont comptabilisés à titre de revenus reportés et constatés à l'état des résultats lors de leur utilisation aux fins prévues.

Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations

Une obligation liée à la mise hors service d'une immobilisation est comptabilisée par la Municipalité en présence d'une obligation juridique liée à la mise hors service d'une immobilisation corporelle qui découle de son acquisition, de sa construction, de son développement, de sa mise en valeur ou de son exploitation normale. La Municipalité comptabilise un passif au titre d'une telle obligation dans la période où celui-ci prend naissance, à la condition qu'il soit possible d'en faire une estimation raisonnable.

Le montant comptabilisé au titre d'une obligation liée à la mise hors service d'une immobilisation correspond à la meilleure estimation de la direction de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation à la date des états financiers. Les coûts de mise hors service sont capitalisés au coût des immobilisations corporelles concernées et amortis linéairement à compter de la date de l'obligation juridique jusqu'au moment prévu de l'exécution des activités de mise hors service.

L'évaluation initiale du passif est effectuée en ayant recours à l'actualisation des flux de trésorerie estimatifs nécessaires pour procéder aux activités de mise hors service. Les flux de trésorerie sont ajustés en fonction de l'inflation et actualisés selon le taux d'actualisation qui représente la meilleure estimation de la direction quant au coût des fonds nécessaires pour régler l'obligation à son échéance, qu'elle soit connue ou estimée.

Le passif comptabilisé est ajusté chaque année en fonction des nouvelles obligations, des coûts réels engagés, des révisions des estimations et de la charge de désactualisation.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Le passif relatif à la mise hors service des bâtiments patrimoniaux n'est pas présenté aux états financiers. En effet, la Municipalité est tenue de maintenir l'intégrité de ces bâtiments en vertu de la *Loi sur le patrimoine culturel* de sorte que la date probable de mise hors service de ces bâtiments est si éloignée dans le temps que la valeur actualisée de l'obligation est négligeable. L'obligation liée à la mise hors service de ces bâtiments sera présentée aux états financiers dès le moment où la désignation patrimoniale sera retirée ou la démolition du bâtiment autorisée, le cas échéant.

E) Actifs non financiers

Immobilisations

Les immobilisations, comptabilisées au coût, sont amorties en fonction de leur durée de vie utile estimative à compter de leur date de mise en service. Les dons d'immobilisations sont comptabilisés à la valeur marchande. Les immobilisations sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire en fonction des périodes suivantes:

Infrastructures:	10, 15, 20, 30 et 40 ans
Bâtiments:	40 ans
Ameublement et équipement de bureau:	5 et 10 ans
Véhicules:	10 ans
Machinerie, outillage et équipement:	10 ans.

Les immobilisations en cours de réalisation ne sont amorties qu'à compter du moment de leur mise en service.

Actifs incorporels achetés

Les actifs incorporels achetés sont comptabilisés au coût et sont amortis en fonction de leur durée de vie utile estimative selon la méthode linéaire.

F) Revenus

Revenus de transferts

Les subventions en provenance des gouvernements sont constatées et comptabilisées aux revenus dans l'année financière au cours de laquelle elles sont autorisées par le cédant et que les critères d'admissibilité ont été respectés par la Municipalité, sauf, dans la mesure où, les stipulations de l'accord créent une obligation répondant à la définition d'un passif. La Municipalité comptabilise alors un revenu reporté qui est amorti au fur et à mesure que les stipulations sont rencontrées.

Revenus autres que les revenus de transfert

Les revenus autres que les revenus de transfert sont comptabilisés dans l'exercice au cours duquel ont eu lieu les opérations ou les faits dont ils découlent lorsqu'il y a existence d'un accord, que les services ont été fournis, qu'une estimation raisonnable des montants est possible et que le recouvrement est raisonnablement assuré. Les revenus d'intérêts sont comptabilisés lorsqu'ils sont gagnés.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

G) Avantages sociaux futurs

N/A

H) Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir

N/A

I) Instruments financiers

Lors de leur comptabilisation initiale, les instruments financiers sont classés soit dans la catégorie des instruments financiers évalués au coût ou au coût après amortissement, soit dans celle sur les instruments financiers évalués à la juste valeur. Les opérations qui ne sont pas de nature contractuelle ne génèrent pas d'éléments considérés comme des instruments financiers.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie et les autres actifs financiers sont classés dans la catégorie des actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les débiteurs, à l'exception des taxes à la consommation, des taxes et tenant lieu de taxes, des mutations, des amendes et pénalités ainsi que des débiteurs affectés au remboursement de la dette à long terme, sont aussi classés dans la catégorie des actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les emprunts temporaires, les créditeurs et charges à payer, à l'exception des taxes à la consommation à payer, des avantages sociaux à payer et de la provision pour contestation d'évaluation, les intérêts courus à payer et les dettes sont classés dans la catégorie des passifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

J) Autres éléments**Affectations**

Les affectations représentent des provenances et des utilisations de fonds impliquant les comptes de l'excédent accumulé. Les affectations ne constituent ni des revenus ni des dépenses de fonctionnement.

3. Modification de méthodes comptables**Adoption initiale — Instruments financiers (chapitres SP 3450, SP 3041 et SP 1201)**

À compter du présent exercice, la Municipalité a adopté les exigences des chapitres SP 3450 - *Instruments financiers*, SP 3041, *Placements de portefeuille* et SP 1201 - *Présentation des états financiers*, du *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*, applicables aux exercices ouverts à compter du 1^{er} avril 2022. Le chapitre SP 3450 comprend des exigences relatives à la constatation, à la mesure et à la présentation des instruments financiers, notamment par la constatation à la juste valeur plutôt qu'au coût de certains instruments. Cette norme comprend également de nouvelles exigences importantes en ce qui concerne l'information à fournir aux états financiers, notamment sur les risques découlant des instruments financiers.

Les effets sur les états financiers de la Municipalité portent principalement sur son emprunt temporaire et sa dette à long terme ainsi que sur les éléments de ses résultats en découlant.

Ces nouvelles exigences ont été appliquées de façon prospective. Ainsi, il n'y a eu aucun retraitement des états financiers de l'exercice antérieur.

L'adoption de cette norme a eu aucune incidence financière sur les états financiers de la Municipalité, mis à part la présentation d'informations supplémentaires dans les notes complémentaires.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Adoption initiale — Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations (chapitre SP 3280)

À compter du présent exercice, la Municipalité a adopté les exigences du nouveau chapitre SP 3280 - *Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations*, du *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*, applicable aux exercices ouverts à compter du 1^{er} avril 2022. Conformément aux exigences du nouveau chapitre SP 3280, la Municipalité comptabilise un passif et une augmentation correspondante du coût de l'immobilisation corporelle visée à l'égard des obligations juridiques qui sont liées à la mise hors service d'une immobilisation corporelle et qui résultent de son acquisition, de sa construction, de son développement, de sa mise en valeur ou de son utilisation normale. Ces recommandations s'appliquent aux obligations liées à la mise hors service d'immobilisations corporelles contrôlées par la Municipalité qui font ou non encore l'objet d'un usage productif, y compris les immobilisations corporelles louées.

Conformément aux nouvelles exigences, la Municipalité doit comptabiliser un tel passif lorsque les conditions suivantes sont réunies :

- Il existe une obligation juridique qui oblige la Municipalité à engager des coûts de mise hors service relativement à une immobilisation corporelle;
- L'opération ou l'événement passé à l'origine du passif est survenu;
- Il est prévu que des avantages économiques futurs seront abandonnés;
- Il est possible de procéder à une estimation raisonnable du montant en cause.

Conformément aux dispositions transitoires, ces exigences ont fait l'objet d'une application prospective.

L'adoption de ces nouvelles recommandations n'a eu aucune incidence sur les états financiers de la Municipalité.

4. Trésorerie et équivalents de trésorerie

		2023	2022
La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont composés de :			
Fonds en caisse et dépôts à vue	1	137 824	413 320
Placements à court terme, liquides, exclus des placements de portefeuille	2		
Autres éléments			
▪	3.1		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4	137 824	413 320
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (découvert bancaire)	5 (	)(	)
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice	6	137 824	413 320
Sommes affectées comprises dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie	7	71 500	6 516
Remboursement de la dette à long terme inscrit dans les flux de trésorerie et ayant fait l'objet d'un refinancement au cours de l'exercice	8		

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

5. Débiteurs

		2023	2022
Taxes municipales	9	13 492	9 323
Taxes-certificats de vente pour défaut de paiement des taxes	10		
Gouvernement du Québec et ses entreprises	11	340 491	42 096
Gouvernement du Canada et ses entreprises	12	538 575	1 423
Organismes municipaux	13	12 935	
Autres			
▪ Autres comptes à recevoir	14.1	2 380	2 282
	15	907 873	55 124
Montants des débiteurs affectés au remboursement de la dette à long terme			
Gouvernement du Québec et ses entreprises	16		
Gouvernement du Canada et ses entreprises	17		
Organismes municipaux	18		
Autres tiers	19		
	20		
Provision pour créances douteuses déduite des débiteurs	21		
Ventilation du solde des débiteurs du Gouvernement du Québec et ses entreprises			
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation/SOFIL	22	223 278	
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation/Autres	23	79 578	24 543
Ministère des Transports et de la Mobilité durable	24	5 757	11 447
Ministère de la Culture et des Communications	25		
Autres ministères/organismes	26	31 878	6 106
	27	340 491	42 096

Note

Les montants présentés aux lignes Gouvernement du Québec et ses entreprises et Gouvernement du Canada et ses entreprises comprennent un montant de 816 029 \$ attribuable à des instruments financiers.

6. Prêts

		2023	2022
Prêts à un office d'habitation	28		
Prêts à un fonds d'investissement	29		
Autres			
▪	30.1		
	31		
Provision pour moins-value déduite des prêts	32		

Note**7. Placements de portefeuille**

		2023	2022
Placements à titre d'investissement	33		
Autres placements	34		
	35		
Sommes affectées comprises dans les placements de portefeuille	36		
Provision pour moins-value déduite des placements de portefeuille	37		

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Note**8. Autres actifs financiers**

		2023	2022
Propriétés destinées à la revente (note 16)	38		
Autres	39		
	40		

Note**9. Emprunts temporaires**

La Municipalité dispose d'une marge de crédit pour ses besoins de fonctionnement, au taux préférentiel majoré de 0.50%. Le montant autorisé est de 125 000 \$ et le solde n'est pas utilisé au 31 décembre 2023.

De plus, la Municipalité dispose d'une marge de crédit au taux de 7,20 % pour financer ses travaux d'investissement dans l'attente du financement permanent. Au 31 décembre 2023, le solde est de 535 000 \$.

10. Créiteurs et charges à payer

		2023	2022
Fournisseurs	41	13 442	6 184
Salaires et avantages sociaux	42	4 721	5 424
Dépôts et retenues de garantie	43	30 233	
Provision pour contestations d'évaluation	44		
Autres			
▪ Organisme municipaux	45.1	1 897	17 804
	46	50 293	29 412

Note**11. Revenus reportés**

		2023	2022
Taxes perçues d'avance	47		
Transferts			
Soutien au rayonnement des régions du Fonds régions et ruralité - Volet 1	48		
Soutien à la compétence de développement local et régional des MRC du Fonds régions et ruralité - Volet 2	49		
Accès entreprise Québec	50		
Programme d'aide d'urgence au transport collectif des personnes	51		
Autres			
▪	52.1		
Fonds - Réfection et entretien de certaines voies publiques	53		
Fonds parcs, terrains de jeux et espaces naturels	54		
Fonds de gestion et de mise en valeur du territoire	55		
Société québécoise d'assainissement des eaux	56		
Fonds de contributions à des travaux ou à des services municipaux	57		
Autres contributions des promoteurs	58		
Fonds de redevances réglementaires	59		
Autres			
▪ Revenus reportés	60.1	65 000	
	61	65 000	

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

12. Dette à long terme

	Taux d'intérêt		Échéance			2023	2022
	de	à	de	à			
Obligations et billets en monnaie canadienne	4,65	4,65	2029	2029	62	85 937	89 537
Obligations et billets en monnaies étrangères					63		
Gains (pertes) de change reportés					64		
					65		
Autres dettes à long terme							
Gouvernement du Québec et ses entreprises					66		
Organismes municipaux					67		
Obligations découlant de contrats de location-acquisition					68		
Autres					69		
					70	85 937	89 537
Frais reportés liés à la dette à long terme					71 (	) (	)
					72	85 937	89 537

Les versements estimatifs sur la dette à long terme pour les prochains exercices sont les suivants :

		Obligations et billets		Autres dettes à long terme		Total 2023
		Avec fonds d'amortissement	Sans fonds d'amortissement	Location-acquisition	Autres	
2024	73		3 700			3 700
2025	74		3 700			3 700
2026	75		3 700			3 700
2027	76		3 700			3 700
2028	77		3 700			3 700
2029 et plus	78		67 437			67 437
	79		85 937			85 937
Intérêts et frais accessoires	80		(	)	(	)
	81		85 937			85 937

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

13. Avantages sociaux futurs

	2023	2022
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs		
Actif (passif) des régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite à prestations déterminées	82	
Actif (passif) des régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs à prestations déterminées	83	
	84	
Charge de l'exercice		
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite à prestations déterminées	85	
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs à prestations déterminées	86	
Régimes à cotisations déterminées	87	
Autres régimes (REER et autres)	88	
Régimes de retraite des élus municipaux	89	
	90	

Se référer à la section « Renseignements complémentaires » pour plus de détails.

Note**14. Autres passifs**

	2023	2022
Activités de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement	91	
Assainissement des sites contaminés	92	
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	93	
Autres		
▪	94.1	
	95	
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations au début de l'exercice	96	
Passifs engagés	97	
Passifs réglés	98	() ()
Charge de désactualisation ¹	99	
Révisions des estimations de flux de trésorerie	100	
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations à la fin de l'exercice	101	

1. La charge de désactualisation est le montant correspondant à l'augmentation de la valeur comptable d'une obligation liée à la mise hors service d'une immobilisation, qui est attribuable à l'écoulement du temps.

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

15. Immobilisations corporelles

		Solde au début	Addition	Cession / Ajustement	Solde à la fin
COÛT					
Infrastructures					
Eau potable	102				
Eaux usées	103				
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	104	1 306 397			1 306 397
Autres					
▪	105.1	71 409	344 420	(80 017)	495 846
Réseau d'électricité	106				
Bâtiments	107	858 584	41 015		899 599
Améliorations locatives	108				
Véhicules	109				
Ameublement et équipement de bureau	110	10 485			10 485
Machinerie, outillage et équipement divers	111	20 300	456 652		476 952
Terrains	112	60 196	40 900		101 096
Autres	113	80 017		80 017	
	114	2 407 388	882 987		3 290 375
Immobilisations en cours	115		(1 290)		(1 290)
	116	2 407 388	881 697		3 289 085
AMORTISSEMENT CUMULÉ					
Infrastructures					
Eau potable	117				
Eaux usées	118				
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	119	250 463	32 660		283 123
Autres					
▪ Autres	120.1	21 636	24 792		46 428
Réseau d'électricité	121				
Bâtiments	122	105 363	20 610		125 973
Améliorations locatives	123				
Véhicules	124				
Ameublement et équipement de bureau	125	13 827	(4 387)		9 440
Machinerie, outillage et équipement divers	126	1 593	48 597		50 190
Autres	127				
	128	392 882	122 272		515 154
VALEUR COMPTABLE NETTE	129	2 014 506			2 773 931
Biens loués en vertu de contrats de location-acquisition inclus dans les immobilisations corporelles					
Coût	130				
Amortissement cumulé	131	()	()	()	()
Valeur comptable nette	132				

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

16. Propriétés destinées à la revente

	2023	2022
Immeubles de la réserve foncière	133	
Immeubles industriels municipaux	134	
Autres	135	
	136	
Présentées à titre d'autres actifs financiers (note 8)	137	
Présentées à titre d'actifs non financiers sous le poste « Propriétés destinées à la revente »	138	

Note**17. Actifs incorporels achetés**

	Solde au début	Addition	Cession / Ajustement	Solde à la fin
COÛT				
▪	139.1			
	140			
AMORTISSEMENT CUMULÉ				
▪	141.1			
	142			
VALEUR COMPTABLE NETTE	143			

Note**18. Autres actifs non financiers**

	2023	2022
Frais payés d'avance		
▪ Frais informatique	144.1	2 128
Autres		1 029
▪	145.1	
	146	2 128
		1 029

Note**19. Obligations contractuelles**

La municipalité s'est engagée à payer au cours des prochains exercices, les sommes suivantes relatives aux contrats qu'elle a octroyés:

Déneigement

2024 19 960 \$

Matières résiduelles

2024 10 402 \$

2025 10 402 \$

2026 10 402 \$

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

20. Droits contractuels**Programme de subvention**

Dans le cadre de programmes de subvention sur les infrastructures, les gouvernements du Québec et du Canada se sont engagés à verser une somme de 918 568 \$ à la Municipalité pour des travaux admissibles. La Municipalité doit également investir 939 323 \$ dans ces travaux. À la date des états financiers, un montant cumulé de 730 694\$ a été comptabilisé à titre de revenu et un solde de 187 874 \$ de subvention demeure disponible pour des travaux futurs.

Contrat de location

La municipalité a conclu divers contrats de location avec des organismes, Ces contrats viennent à échéance au 1er juillet 2024 et prévoit les revenus suivants:

2024: 17 148 \$

21. Passifs éventuels

N/A

A) Cautionnements et garanties

Description	Montant initial des cautions	Solde des cautionnements	
		2023	2022
Emprunts temporaires			
▪	147.1		
	148		
Dettes à long terme			
▪	149.1		
	150		
	151		

S/O

B) Auto-assurance

N/A

C) Poursuites

N/A

D) Autres

N/A

22. Actifs éventuels

N/A

23. Redressement aux exercices antérieurs

N/A

24. Données budgétaires

L'état des résultats et l'état de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) comportent une comparaison avec le budget adopté par l'organisme municipal.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

25. Instruments financiers

Gestion des risques liés aux instruments financiers

Dans le cours normal de ses activités, la Municipalité est exposée à différents types de risques, tels que le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché. La direction a mis en place des politiques et des procédés en matière de contrôle et de gestion qui l'assurent de gérer les risques inhérents aux instruments financiers et d'en minimiser les impacts potentiels.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et, de ce fait, amène l'autre partie à subir une perte financière. Les principaux risques de crédit potentiels pour la Municipalité sont liés à la trésorerie et les équivalents de trésorerie, aux débiteurs (à l'exception des taxes à la consommation, des taxes et tenant lieu de taxes, des mutations, des amendes et pénalités et des débiteurs affectés au remboursement de la dette à long terme) ainsi qu'aux autres actifs financiers.

L'exposition maximale de la Municipalité au risque de crédit correspond aux montants présentés à l'état de la situation financière au 31 décembre 2023.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

Le risque de crédit associé à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie est jugé négligeable, puisque les contreparties sont des institutions financières ayant une cote de solvabilité élevée attribuée par des agences de notation reconnues.

Débiteurs

Le risque de crédit associé aux débiteurs autres que les taxes municipales et tenant lieu de taxes à recevoir, les taxes à la consommation, les mutations, les amendes et pénalités à recevoir et les débiteurs affectés au remboursement de la dette à long terme, est réduit, puisque la Municipalité évalue régulièrement la probabilité de recouvrement. La Municipalité ne détient aucun actif en garantie des débiteurs. En raison de la diversité de ses débiteurs et de leurs secteurs d'activité, la Municipalité croit que la concentration du risque de crédit à l'égard de ceux-ci est minime.

Il n'y a aucune concentration de risque sur les débiteurs et aucune provision pour créances douteuses au 31 décembre 2023 en lien avec des instruments financiers.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la Municipalité éprouve des difficultés à honorer ses engagements financiers. La Municipalité gère ce risque en tenant compte de ses besoins opérationnels et en recourant à ses facilités de crédit. La Municipalité établit des prévisions de trésorerie afin de s'assurer qu'elle dispose des fonds nécessaires pour satisfaire ses obligations.

Les flux de trésorerie en lien avec la dette à long terme et leurs versements prévus pour les prochains exercices sont présentés à la note 12 du rapport financier de la dette à long terme.

Risque de marché

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations du prix du marché. Le risque de marché comprend le risque de change, le risque de taux d'intérêt et l'autre risque de prix. La Municipalité est exposée au risque de taux d'intérêt.

Risque de taux d'intérêt

L'exposition au risque de taux d'intérêt de la Municipalité est attribuable à ses actifs et passifs financiers portant intérêt. Pour les instruments financiers portant intérêt à taux fixes, la volatilité des taux d'intérêt se répercute sur la juste valeur des actifs et des passifs financiers, mais comme la Municipalité prévoit rembourser ses emprunts temporaires et sa dette selon l'échéance prévue, elle est peu exposée à ce risque.

Au cours de l'exercice la Municipalité n'a pas modifié son exposition au risque de taux d'intérêt.

Les taux d'intérêt sur l'ensemble de la dette sont fixes et présentés à la note 12 du rapport financier.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
RÉSULTATS DÉTAILLÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		Budget 2023		Réalizations 2023		Réalizations 2022
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	
Revenus						
Fonctionnement						
Taxes	1	304 097	315 552		315 552	297 942
Compensations tenant lieu de taxes	2					
Quotes-parts	3					
Transferts	4	48 599	45 854		45 854	48 010
Services rendus	5	30 112	43 470		43 470	28 035
Imposition de droits	6	4 500	11 585		11 585	21 647
Amendes et pénalités	7	500	650		650	1 410
Revenus de placements de portefeuille	8					
Autres revenus d'intérêts	9	930	6 983		6 983	4 581
Autres revenus	10	20	11 969		11 969	8 621
Effet net des opérations de restructuration	11					
	12	388 758	436 063		436 063	410 246
Investissement						
Taxes	13					
Quotes-parts	14					
Transferts	15		778 489		778 489	24 543
Imposition de droits	16					
Autres revenus						
Contributions des promoteurs	17		40 900		40 900	108 810
Autres	18					
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales et de partenariats commerciaux	19					
Effet net des opérations de restructuration	20					
	21		819 389		819 389	133 353
	22	388 758	1 255 452		1 255 452	543 599
Charges						
Administration générale	23	267 033	192 495	18 907	211 402	153 559
Sécurité publique	24	58 892	58 383	2 146	60 529	58 885
Transport	25	70 649	71 011	32 393	103 404	43 805
Hygiène du milieu	26	38 849	35 589		35 589	29 957
Santé et bien-être	27	5 350	7 280		7 280	4 935
Aménagement, urbanisme et développement	28	14 000	20 775		20 775	9 007
Loisirs et culture	29	19 450	16 732	68 826	85 558	16 879
Réseau d'électricité	30					
Frais de financement	31	6 500	10 419		10 419	4 353
Effet net des opérations de restructuration	32					
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels achetés	33		122 272	(122 272)		
	34	480 723	534 956		534 956	321 380
Excédent (déficit) de l'exercice	35	(91 965)	720 496		720 496	222 219

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		2023		2022
		Budget	Réalizations	Réalizations
Excédent (déficit) de l'exercice	1	(91 965)	720 496	222 219
Moins : revenus d'investissement	2 (	)	(819 389)	(133 353)
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales	3	(91 965)	(98 893)	88 866
CONCILIATION À DES FINS FISCALES				
<i>Ajouter (déduire)</i>				
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés				
Amortissement	4		122 272	
Produit de cession	5			
(Gain) perte sur cession	6			
Réduction de valeur / Reclassement	7			
	8		122 272	
Propriétés destinées à la revente				
Coût des propriétés vendues	9			
Réduction de valeur / Reclassement	10			
	11			
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux				
Remboursement ou produit de cession	12			
(Gain) perte sur remboursement ou sur cession	13			
Provision pour moins-value / Réduction de valeur	14			
	15			
Financement				
Financement à long terme des activités de fonctionnement	16			
Remboursement de la dette à long terme	17 (	3 500)	(3 600)	(3 400)
	18	(3 500)	(3 600)	(3 400)
Affectations				
Activités d'investissement	19 (	)	(7 348)	()
Excédent (déficit) accumulé				
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	20			
Excédent de fonctionnement affecté	21	95 465	95 465	72 757
Réserves financières et fonds réservés	22			(6 500)
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	23			
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	24			
	25	95 465	88 117	66 257
	26	91 965	206 789	62 857
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	27		107 896	151 723

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXCÉDENT (DÉFICIT) D'INVESTISSEMENT À DES FINS FISCALES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		2023	2022
		Réalisations	Réalisations
Revenus d'investissement	1	819 389	133 353
CONCILIATION À DES FINS FISCALES			
<i>Ajouter (déduire)</i>			
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés			
Acquisition d'immobilisations corporelles			
Administration générale	2 (	44 795)(	24 543)
Sécurité publique	3 (	)(	)
Transport	4 (	)(	108 810)
Hygiène du milieu	5 (	)(	)
Santé et bien-être	6 (	)(	)
Aménagement, urbanisme et développement	7 (	)(	)
Loisirs et culture	8 (	836 902)(	1 290)
Réseau d'électricité	9 (	)(	)
Acquisition d'actifs incorporels achetés	10 (	)(	)
	11 (	881 697)(	134 643)
Propriétés destinées à la revente			
Acquisition	12 (	)(	)
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux			
Émission ou acquisition	13 (	)(	)
Financement			
Financement à long terme des activités d'investissement	14		
Affectations			
Activités de fonctionnement	15	7 348	
Excédent accumulé			
Excédent de fonctionnement non affecté	16		
Excédent de fonctionnement affecté	17		
Réserves financières et fonds réservés	18		
	19	7 348	
	20	(874 349)	(134 643)
Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales	21	(54 960)	(1 290)

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
CHARGES PAR OBJETS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		Budget	Réalizations	
		2023	2023	2022
Rémunération				
Liée au programme Accès entreprise Québec	1			
Autre	2	68 244	73 642	71 819
Charges sociales				
Liées au programme Accès entreprise Québec	3			
Autres	4	16 264	8 924	5 264
Biens et services				
Services obtenus d'organismes municipaux				
Compensations pour services municipaux	5			
Ententes de services				
Services de transport collectif	6			
Autres services	7			
Autres biens et services	8	358 718	414 744	212 495
Frais de financement				
Intérêts et autres frais sur la dette à long terme à la charge				
De l'organisme municipal	9	6 500	10 419	4 353
D'autres organismes municipaux	10			
Du gouvernement du Québec et ses entreprises	11			
D'autres tiers	12			
Autres frais de financement	13			
Contributions				
Organismes municipaux				
Quotes-parts	14	27 497	23 853	24 334
Transferts	15			
Autres	16	3 500	3 374	3 115
Autres				
Transferts	17			
Autres	18			
Amortissement				
Immobilisations corporelles	19			
Actifs incorporels achetés	20			
Autres				
▪	21.1			
	22	480 723	534 956	321 380

Note

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ
AU 31 DÉCEMBRE 2023

		2023	2022
Excédent (déficit) accumulé			
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	1	319 657	339 386
Excédent de fonctionnement affecté	2	127 625	95 465
Réserves financières et fonds réservés	3	6 500	6 500
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	4 (	)(	)
Financement des investissements en cours	5	(56 250)	(1 290)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	6	2 687 994	1 924 969
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	7		
	8	3 085 526	2 365 030
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS			
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté			
Administration municipale	9	319 657	339 386
Organismes contrôlés et partenariats ¹	10		
	11	319 657	339 386
Excédent de fonctionnement affecté			
Administration municipale			
▪ Équilibre budgétaire	12.1	127 625	95 465
	13	127 625	95 465
Organismes contrôlés et partenariats ¹			
▪	14.1		
	15		
	16	127 625	95 465

1. Les éliminations sont imputées aux organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
AU 31 DÉCEMBRE 2023

		2023	2022
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)			
Réserves financières et fonds réservés			
Réserves financières - Administration municipale			
▪	17.1		
	18		
Réserves financières - Organismes contrôlés et partenariats			
▪	19.1		
	20		
Fonds réservés			
Fonds de roulement			
Administration municipale	21		
Organismes contrôlés et partenariats	22		
Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés			
Montant réservé pour le service de la dette à long terme			
Administration municipale	23		
Organismes contrôlés et partenariats	24		
Montant non réservé			
Administration municipale	25		
Organismes contrôlés et partenariats	26		
Fonds local d'investissement	27		
Fonds local de solidarité	28		
Fonds réservé aux dépenses liées à la tenue d'une élection	29	6 500	6 500
Autres			
▪	30.1		
	31	6 500	6 500
	32	6 500	6 500

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
AU 31 DÉCEMBRE 2023

	2023	2022
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)		
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir		
Mesures d'allègement fiscal liées aux écarts de constatation avec les normes comptables		
Avantages sociaux futurs		
Déficit initial au 1 ^{er} janvier 2007		
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite	33 (	)(
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs	34 (	)(
Avantages postérieurs au 1 ^{er} janvier 2007		
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite		
Mesure d'allègement pour la crise financière 2008	35 (	)(
Mesure d'allègement pour la COVID-19	36 (	)(
Autres	37 (	)(
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs	38 (	)(
	39 (	)(
Activités de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement	40 (	)(
Assainissement des sites contaminés	41 (	)(
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	42 (	)(
Appariement fiscal pour revenus de transfert	43 (	)(
Autres		
▪	44.1 (	)(
	45 (	)(
Autres mesures d'allègement fiscal		
Mesures relatives à la TVQ		
Utilisation du fonds général	46 (	)(
Utilisation du fonds de roulement	47 (	)(
Mesures relatives à la COVID-19		
Utilisation du fonds général	48 (	)(
Utilisation du fonds de roulement	49 (	)(
Autres		
▪	50.1 (	)(
	51 (	)(
Financement à long terme des activités de fonctionnement		
Mesure relative à la TVQ	52 (	)(
Mesure relative à la COVID-19	53 (	)(
Frais d'émission de la dette à long terme	54 (	)(
Dette à long terme liée au FLI et au FLS	55 (	)(
Autres		
▪	56.1 (	)(
	57 (	)(
Éléments présentés à l'encontre des DCTP		
Financement des activités de fonctionnement	58	
Fonds d'amortissement pour emprunts de fonctionnement	59	
Prêts aux entreprises liés au FLI et au FLS et placements de portefeuille à titre d'investissement liés au FLI	60	
Autres prêts et placements de portefeuille à titre d'investissement liés à des emprunts de fonctionnement	61	
Autres		
▪	62.1	
	63	
	64 (	)(

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
AU 31 DÉCEMBRE 2023

		2023	2022
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)			
Financement des investissements en cours			
Financement non utilisé	65		
Investissements à financer	66 (	56 250)(	1 290)
	67	(56 250)	(1 290)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs			
Éléments d'actif			
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés	68	2 773 931	2 014 506
Propriétés destinées à la revente	69		
Prêts	70		
Placements de portefeuille à titre d'investissement	71		
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	72		
	73	2 773 931	2 014 506
Ajustements aux éléments d'actif	74		
	75	2 773 931	2 014 506
Éléments de passif correspondant			
Dette à long terme	76 (	85 937)(	89 537)
Frais reportés liés à la dette à long terme	77 (	)(	)
Montants des débiteurs et autres montants affectés au remboursement de la dette à long terme	78		
Dettes aux fins des activités de fonctionnement	79		
Autres dettes n'affectant pas l'investissement net	80		
	81 (	85 937)(	89 537)
Dette en cours de refinancement et ajustements aux éléments de passif	82 (	)(	)
	83 (	85 937)(	89 537)
	84	2 687 994	1 924 969

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

A) RÉGIMES DE RETRAITE ET RÉGIMES SUPPLÉMENTAIRES DE RETRAITE À PRESTATIONS DÉTERMINÉES

Nombre de régimes à la fin de l'exercice

Régimes de retraite enregistrés	1	
Régimes supplémentaires de retraite	2	

Description des régimes, date de la plus récente évaluation actuarielle et autres renseignements

	2023	2022
Conciliation de l'actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs		
Actif (passif) au début de l'exercice	3	
Charge de l'exercice	4 (	)(
Cotisations versées par l'employeur	5	
Actif (passif) à la fin de l'exercice	6	
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation		
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	7	
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	8 (	)(
Situation actuarielle nette : excédent (déficit) de comptabilisation	9	
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	10	
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs avant provision pour moins-value	11	
Provision pour moins-value	12 (	)(
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	13	
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation des régimes dont la valeur des obligations excède la valeur des actifs		
Nombre de régimes en cause	14	
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	15	
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	16 (	)(
Situation actuarielle nette : déficit de comptabilisation	17 (	)(
Charge de l'exercice		
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	18	
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	19	
	20	
Cotisations salariales des employés	21 (	)(
Cotisations des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	22 (	)(
	23	
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	24	
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime ou de la variation de la provision pour moins-value	25	
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	26	
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	27	
Variation de la provision pour moins-value	28	
Autres	29.1	
Charge de l'exercice excluant les intérêts	30	
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	31	
Rendement espéré des actifs	32 (	)(
Charge d'intérêts nette (intérêts créditeurs nets)	33	
Charge de l'exercice	34	

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

	2023	2022
Informations complémentaires		
Rendement réel des actifs pour l'exercice	35	
Rendement espéré des actifs pour l'exercice	36	() ()
Gain (perte) de l'exercice sur le rendement des actifs	37	
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	38	
Prestations versées au cours de l'exercice	39	
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice (si différente de la valeur des actifs présentée à la ligne 7)	40	
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice constitués de titres de créances émis par l'organisme municipal	41	
Valeur des obligations des régimes supplémentaires de retraite <u>non capitalisés</u> comprises dans les obligations présentées à la ligne 8	42	
Valeur des obligations implicites comprises dans la valeur des obligations présentée à la ligne 8		
Pour la réserve de restructuration	43	
Pour le fonds de stabilisation et la réserve liée à la PED	44	
DMERCA du nouveau volet	45	
DMERCA de l'ancien volet	46	
Espérance de vie des participants (retraités et actifs) de l'ancien volet	47	
Hypothèses d'évaluation actuarielle aux fins de la comptabilisation		
(taux pondéré s'il y a plus d'un régime)		
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	48	% %
Taux de rendement prévu à long terme (au cours de l'exercice)	49	% %
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	50	% %
Taux d'inflation (fin d'exercice)	51	% %
Autres hypothèses économiques		
▪	52.1	

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

B) RÉGIMES D'AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES DE RETRAITE ET AUTRES AVANTAGES SOCIAUX FUTURS
À PRESTATIONS DÉTERMINÉES

Nombre de régimes à la fin de l'exercice

Régimes d'avantages complémentaires de retraite	53	
Autres avantages sociaux futurs	54	

Description des régimes et avantages, date de la plus récente évaluation actuarielle (s'il y a lieu) et autres renseignements

	2023	2022
Conciliation de l'actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs		
Actif (passif) au début de l'exercice	55	
Charge de l'exercice	56 () ()	
Cotisations, prestations ou primes versées par l'employeur	57	
Actif (passif) à la fin de l'exercice	58	
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation		
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	59	
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	60 () ()	
Situation actuarielle nette : excédent (déficit) de comptabilisation	61	
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	62	
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice avant la provision pour moins-value	63	
Provision pour moins-value	64 () ()	
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	65	
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation des régimes et avantages dont la valeur des obligations excède la valeur des actifs		
Nombre de régimes et avantages en cause	66	
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	67	
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	68 () ()	
Situation actuarielle nette : déficit de comptabilisation	69 () ()	

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

	2023	2022
Charge de l'exercice		
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	70	
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	71	
	72	
Cotisations salariales des employés	73	() ()
Cotisations, prestations ou primes à la charge des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	74	() ()
	75	
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	76	
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime ou de la variation de la provision pour moins-value	77	
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	78	
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	79	
Variation de la provision pour moins-value	80	
Autres		
▪	81.1	
Charge de l'exercice excluant les intérêts	82	
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	83	
Rendement espéré des actifs	84	() ()
Charge d'intérêts nette (intérêts créditeurs nets)	85	
Charge de l'exercice	86	
Informations complémentaires		
Rendement réel des actifs pour l'exercice	87	
Rendement espéré des actifs pour l'exercice	88	() ()
Gain (perte) de l'exercice sur le rendement des actifs	89	
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	90	
Prestations versées au cours de l'exercice	91	
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice (si différente de la valeur des actifs présentée à la ligne 59)	92	
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice constitués de titres de créances émis par l'organisme municipal	93	
Valeur des obligations des régimes d'avantages complémentaires de retraite capitalisés comprises dans les obligations présentées à la ligne 60	94	
DMERCA (moyenne pondérée s'il y a lieu)	95	
Hypothèses d'évaluation actuarielle aux fins de la comptabilisation (taux pondéré s'il y a plus d'un régime)		
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	96	% %
Taux de rendement prévu à long terme (au cours de l'exercice)	97	% %
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	98	% %
Taux d'inflation (fin d'exercice)	99	% %
Taux initial de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	100	% %
Taux ultime de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	101	% %
Année où la tendance rejoint le taux ultime (fin d'exercice)	102	
Autres hypothèses économiques		
▪	103.1	

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

C) RÉGIMES DE RETRAITE À COTISATIONS DÉTERMINÉES

Nombre de régimes à la fin de l'exercice 104 _____

Description des régimes et autres renseignements

		2023	2022
Charge de l'exercice			
Cotisations de l'employeur			
Régime de prestations supplémentaires des maires et des conseillers des municipalités	105		
Régime de retraite par financement salarial	106		
Régime de retraite des employés municipaux du Québec	107		
Régime de retraite à prestations cibles	108		
Autres régimes	109		
	110		

D) AUTRES RÉGIMES

Nombre d'autres régimes à la fin de l'exercice 111 _____

Description des régimes et autres renseignements

		2023	2022
Charge de l'exercice			
Cotisations de l'employeur			
Régime volontaire d'épargne-retraite	112		
Régime de retraite simplifié	113		
REER	114		
Autres régimes	115		
	116		

E) RÉGIMES DE RETRAITE DES ÉLUS MUNICIPAUX

		2023	2022
Nombre d'élus qui sont en fonction et qui sont des participants actifs à la fin de l'exercice	117		

Description du régime

		2023	2022
Cotisations des élus au RREM			
	118		
Charge de l'exercice			
Contributions de l'employeur au RREM	119		
Contributions de l'employeur à titre de participation au RPSEM	120		
	121		

Note

Renseignements financiers non audités

ANALYSE DES REVENUS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

TAXES		Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
SUR LA VALEUR FONCIÈRE				
Taxes générales				
Taxe foncière générale	1	279 536	289 487	272 787
Taxes spéciales				
Service de la dette	2			
Activités de fonctionnement	3			
Activités d'investissement	4			
Réserve financière pour le service de l'eau	5			
Réserve financière pour le service de la voirie	6			
Taxes de secteur				
Taxes spéciales				
Service de la dette	7			
Activités de fonctionnement	8			
Activités d'investissement	9			
Autres	10			
	11	279 536	289 487	272 787
SUR UNE AUTRE BASE				
Taxes, compensations et tarification				
Services municipaux				
Eau	12			
Égout	13			
Traitement des eaux usées	14			
Matières résiduelles	15	24 561	24 782	23 840
Autres	16.1			
Centres d'urgence 9-1-1	17		1 283	1 315
Service de la dette	18			
Pouvoir général de taxation	19			
Activités de fonctionnement	20			
Activités d'investissement	21			
	22	24 561	26 065	25 155
Taxes d'affaires				
Sur l'ensemble de la valeur locative	23			
Autres	24			
	25			
	26	24 561	26 065	25 155
	27	304 097	315 552	297 942

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

	Budget 2023	Réalizations 2023	Réalizations 2022
COMPENSATIONS TENANT LIEU DE TAXES			
GOVERNEMENT DU QUÉBEC ET SES ENTREPRISES			
Immeubles et établissements d'entreprises du gouvernement	28		
Immeubles de la Société québécoise d'infrastructures	29		
Compensations pour les terres publiques	30		
Immeubles des réseaux			
Santé et services sociaux	31		
Cégeps et universités	32		
Écoles primaires et secondaires	33		
Immeubles de certains gouvernements et d'organismes internationaux	34		
	35		
GOVERNEMENT DU CANADA ET SES ENTREPRISES			
Taxes sur la valeur foncière	36		
Taxes sur une autre base			
Taxes, compensations et tarification	37		
Taxes d'affaires	38		
	39		
ORGANISMES MUNICIPAUX			
Taxes sur la valeur foncière	40		
Taxes sur une autre base			
Taxes, compensations et tarification	41		
	42		
AUTRES			
Taxes foncières des entreprises autoconsommatrices d'électricité	43		
Autres	44		
	45		
	46		

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

		Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
TRANSFERTS				
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - FONCTIONNEMENT				
Administration générale	47	25 000	5 662	245
Sécurité publique				
Police	48			
Sécurité incendie	49			
Sécurité civile	50			
Autres	51			
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	52	14 500	23 519	32 844
Enlèvement de la neige	53			
Autres	54			
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	55			
Transport adapté	56			
Transport scolaire	57			
Autres	58			
Transport aérien	59			
Transport par eau	60			
Autres	61			
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	62			
Réseau de distribution de l'eau potable	63			
Traitement des eaux usées	64			
Réseaux d'égout	65			
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	66			
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	67		4 177	3 571
Tri et conditionnement	68			
Autres	69			
Autres	70			
Cours d'eau	71			
Protection de l'environnement	72			
Autres	73			

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

		Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
TRANSFERTS (suite)				
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - FONCTIONNEMENT (suite)				
Santé et bien-être				
Logement social	74			
Sécurité du revenu	75			
Autres	76			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	77			
Rénovation urbaine	78			
Promotion et développement économique	79			
Autres	80			
Loisirs et culture				
Activités récréatives	81		2 000	4 145
Activités culturelles				
Bibliothèques	82	1 500		
Autres	83			
Réseau d'électricité	84			
	85	41 000	35 358	40 805

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

		Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
TRANSFERTS (suite)				
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - INVESTISSEMENT				
Administration générale	86		44 795	24 543
Sécurité publique				
Police	87			
Sécurité incendie	88			
Sécurité civile	89			
Autres	90			
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	91			
Enlèvement de la neige	92			
Autres	93			
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	94			
Transport adapté	95			
Transport scolaire	96			
Autres	97			
Transport aérien	98			
Transport par eau	99			
Autres	100			
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	101			
Réseau de distribution de l'eau potable	102			
Traitement des eaux usées	103			
Réseaux d'égout	104			
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	105			
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	106			
Tri et conditionnement	107			
Autres	108			
Autres	109			
Cours d'eau	110			
Protection de l'environnement	111			
Autres	112			

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

		Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
TRANSFERTS (suite)				
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - INVESTISSEMENT (suite)				
Santé et bien-être				
Logement social	113			
Sécurité du revenu	114			
Autres	115			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	116			
Rénovation urbaine	117			
Promotion et développement économique	118			
Autres	119			
Loisirs et culture				
Activités récréatives	120		733 694	
Activités culturelles				
Bibliothèques	121			
Autres	122			
Réseau d'électricité	123			
	124		778 489	24 543

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

TRANSFERTS (suite)		Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
TRANSFERTS DE DROIT				
Regroupement municipal et réorganisation municipale	125			
Péréquation	126			
Neutralité	127			
Partage des redevances sur les ressources naturelles	128			
Compensation pour la collecte sélective de matières recyclables	129	3 000	6 187	3 930
Fonds de développement des territoires	130			
Contributions des automobilistes pour le transport en commun — Droits d'immatriculation	131			
Partage de la croissance d'un point de la TVQ	132	4 599	4 309	3 275
Soutien à la compétence de développement local et régional des MRC				
du Fonds régions et ruralité - Volet 2	133			
Autres	134			
	135	7 599	10 496	7 205
TOTAL DES TRANSFERTS	136	48 599	824 343	72 553

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

		Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
SERVICES RENDUS				
SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES MUNICIPAUX				
Administration générale				
Greffes et application de la loi	137			
Évaluation	138			
Autres	139		12 935	
	140		12 935	
Sécurité publique				
Police	141			
Sécurité incendie	142			
Sécurité civile	143			
Autres	144			
	145			
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	146			
Enlèvement de la neige	147			
Autres	148			
Transport collectif	149			
Autres	150			
	151			
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	152			
Réseau de distribution de l'eau potable	153			
Traitement des eaux usées	154			
Réseaux d'égout	155			
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	156			
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	157			
Tri et conditionnement	158			
Autres	159			
Autres	160			909
Cours d'eau	161			
Protection de l'environnement	162			
Autres	163			
	164			909

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

		Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
SERVICES RENDUS (suite)				
SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES MUNICIPAUX (suite)				
Santé et bien-être				
Logement social	165			
Autres	166			
	167			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	168			
Rénovation urbaine	169			
Promotion et développement économique	170			
Autres	171			
	172			
Loisirs et culture				
Activités récréatives	173			
Activités culturelles				
Bibliothèques	174			
Autres	175			
	176			
Réseau d'électricité	177			
	178		12 935	909

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

SERVICES RENDUS (suite)		Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
AUTRES SERVICES RENDUS				
Administration générale				
Greffé et application de la loi	179			
Évaluation	180			
Autres	181	20 612	21 375	22 561
	182	20 612	21 375	22 561
Sécurité publique				
Police	183			
Sécurité incendie	184			
Sécurité civile	185			
Autres	186			
	187			
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	188			
Enlèvement de la neige	189			
Autres	190			
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	191			
Transport adapté	192			
Transport scolaire	193			
Autres	194			
Autres	195			
	196			
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	197			
Réseau de distribution de l'eau potable	198			
Traitement des eaux usées	199			
Réseaux d'égout	200			
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	201			
Matières recyclables	202			
Autres	203	9 500	9 160	4 565
Cours d'eau	204			
Protection de l'environnement	205			
Autres	206			
	207	9 500	9 160	4 565

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

		Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
SERVICES RENDUS (suite)				
AUTRES SERVICES RENDUS (suite)				
Santé et bien-être				
Logement social	208			
Sécurité du revenu	209			
Autres	210			
	211			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	212			
Rénovation urbaine	213			
Promotion et développement économique	214			
Autres	215			
	216			
Loisirs et culture				
Activités récréatives	217			
Activités culturelles				
Bibliothèques	218			
Autres	219			
	220			
Réseau d'électricité	221			
	222	30 112	30 535	27 126
TOTAL DES SERVICES RENDUS	223	30 112	43 470	28 035

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

		Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
IMPOSITION DE DROITS				
Licences et permis	224	2 500	3 393	4 265
Droits de mutation immobilière	225	2 000	8 192	17 382
Droits sur les carrières et sablières	226			
Autres	227			
	228	4 500	11 585	21 647
AMENDES ET PÉNALITÉS				
	229	500	650	1 410
REVENUS DE PLACEMENTS DE PORTEFEUILLE				
	230			
AUTRES REVENUS D'INTÉRÊTS				
	231	930	6 983	4 581
AUTRES REVENUS				
Gain (perte) sur cession d'immobilisations corporelles	232			
Gain (perte) sur cession d'actifs incorporels achetés	233			
Produit de cession de propriétés destinées à la revente	234			
Gain (perte) sur remboursement de prêts et sur cession de placements	235			
Contributions des promoteurs	236		40 900	108 810
Contributions des automobilistes pour le transport en commun — Taxe sur l'essence	237			
Contributions des organismes municipaux	238			
Autres contributions	239			
Redevances réglementaires	240			
Autres	241	20	11 969	8 621
	242	20	52 869	117 431
EFFET NET DES OPÉRATIONS DE RESTRUCTURATION				
	243			

ANALYSE DES CHARGES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

		Budget 2023		Réalizations 2023		Réalizations 2022
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	
ADMINISTRATION GÉNÉRALE						
Conseil	1	28 493	25 821		25 821	23 902
Greffé et application de la loi	2	2 000				840
Gestion financière et administrative	3	153 586	105 736	18 907	124 643	74 768
Évaluation	4	18 213	16 712		16 712	14 919
Gestion du personnel	5					
Autres						
▪ Autres	6.1	64 741	44 226		44 226	39 130
	7	267 033	192 495	18 907	211 402	153 559
SÉCURITÉ PUBLIQUE						
Police	8	26 933	28 216		28 216	27 357
Sécurité incendie	9	28 959	28 784		28 784	30 792
Sécurité civile	10					
Autres	11	3 000	1 383	2 146	3 529	736
	12	58 892	58 383	2 146	60 529	58 885
TRANSPORT						
Réseau routier						
Voirie municipale	13	29 000	31 673	32 393	64 066	7 707
Enlèvement de la neige	14	33 600	31 364		31 364	28 590
Éclairage des rues	15	3 800	3 725		3 725	3 095
Circulation et stationnement	16					
Transport collectif						
Transport en commun	17	4 249	4 249		4 249	4 413
Transport aérien	18					
Transport par eau	19					
Autres	20					
	21	70 649	71 011	32 393	103 404	43 805

ANALYSE DES CHARGES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité		Budget 2023	Réalizations 2023		Total	Réalizations 2022
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement		
HYGIÈNE DU MILIEU						
Eau et égout						
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	22					
Réseau de distribution de l'eau potable	23					
Traitement des eaux usées	24					
Réseaux d'égout	25					
Matières résiduelles						
Déchets domestiques et assimilés						
Collecte et transport	26	12 500	12 293		12 293	12 391
Élimination	27	7 729	9 149		9 149	7 372
Matières recyclables						
Collecte sélective						
Collecte et transport	28	4 829	3 078		3 078	4 150
Tri et conditionnement	29	1 385	1 469		1 469	1 445
Matières organiques						
Collecte et transport	30	2 700				
Traitement	31					
Matériaux secs						
Autres	33	206	205		205	108
Plan de gestion	34					
Autres	35	9 500	9 395		9 395	4 491
Cours d'eau	36					
Protection de l'environnement	37					
Autres	38					
	39	38 849	35 589		35 589	29 957
SANTÉ ET BIEN-ÊTRE						
Logement social	40					
Sécurité du revenu	41					
Autres	42	5 350	7 280		7 280	4 935
	43	5 350	7 280		7 280	4 935

ANALYSE DES CHARGES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

		Budget 2023		Réalizations 2023		Réalizations
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2022
AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT						
Aménagement, urbanisme et zonage	44	14 000	20 775		20 775	8 378
Rénovation urbaine						
Biens patrimoniaux	45					
Autres biens	46					
Promotion et développement économique						
Industries et commerces	47					
Tourisme	48					
Autres	49					
Autres	50					629
	51	14 000	20 775		20 775	9 007
LOISIRS ET CULTURE						
Activités récréatives						
Centres communautaires	52	3 500	3 374	68 826	72 200	3 115
Patinoires intérieures et extérieures	53	500	525		525	873
Piscines, plages et ports de plaisance	54					
Parcs et terrains de jeux	55	6 800	7 323		7 323	6 466
Parcs régionaux	56					
Expositions et foires	57					
Autres	58	6 000	3 356		3 356	4 277
	59	16 800	14 578	68 826	83 404	14 731
Activités culturelles						
Centres communautaires	60	2 650	2 154		2 154	
Bibliothèques	61					2 148
Patrimoine						
Musées et centres d'exposition	62					
Autres ressources du patrimoine	63					
Autres	64					
	65	2 650	2 154		2 154	2 148
	66	19 450	16 732	68 826	85 558	16 879

ANALYSE DES CHARGES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

		Budget 2023		Réalizations 2023		Réalizations
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2022
RÉSEAU D'ÉLECTRICITÉ	67					
FRAIS DE FINANCEMENT						
Dette à long terme						
Intérêts	68	6 500	10 419		10 419	4 353
Autres frais	69					
Autres frais de financement						
Avantages sociaux futurs	70					
Autres	71					
	72	6 500	10 419		10 419	4 353
EFFET NET DES OPÉRATIONS DE RESTRUCTURATION	73					
AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET DES ACTIFS INCORPORELS ACHETÉS	74		122 272 (	122 272)		

Autres renseignements financiers non audités

Exercice terminé le 31 décembre 2023

Table des matières

Autres renseignements financiers non audités

Acquisition d'immobilisations corporelles par catégories	2
Acquisition d'infrastructures pour nouveau développement et autres acquisitions d'immobilisations corporelles	3
Analyse de la dette à long terme	4
Endettement total net à long terme	5
Analyse de la charge de quotes-parts	6
Acquisition d'immobilisations corporelles par objets	7
Analyse de la rémunération	8
Analyse des revenus de transfert par sources	9
Frais de financement par activités	10
Rémunération des élus	11

Autres renseignements

Questionnaire	12
---------------	----

Autres renseignements financiers non audités

ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES PAR CATÉGORIES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

		Réalisations 2023	Réalisations 2022
Infrastructures			
Conduites d'eau potable	1		
Usines de traitement de l'eau potable	2		
Usines et bassins d'épuration	3		
Conduites d'égout	4		
Sites d'enfouissement et incinérateurs	5		
Chemins, rues, routes et trottoirs	6		108 810
Ponts, tunnels et viaducs	7		
Systèmes d'éclairage des rues	8		
Aires de stationnement	9		
Parcs et terrains de jeux	10	343 130	
Autres infrastructures	11		
Réseau d'électricité	12		
Bâtiments			
Édifices administratifs	13	41 015	21 618
Édifices communautaires et récréatifs	14		
Améliorations locatives	15		
Véhicules			
Véhicules de transport en commun	16		
Autres	17		
Ameublement et équipement de bureau	18		
Machinerie, outillage et équipement divers	19	456 652	4 215
Terrains	20	40 900	
Autres	21		
	22	881 697	134 643

**ACQUISITION D'INFRASTRUCTURES POUR NOUVEAU DÉVELOPPEMENT
ET AUTRES ACQUISITIONS D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES**
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

		Réalizations 2023	Réalizations 2022
Infrastructures autres que pour nouveau développement			
Conduites d'eau potable	1		
Usines de traitement de l'eau potable	2		
Usines et bassins d'épuration	3		
Conduites d'égout	4		
Autres infrastructures	5	343 130	108 810
Infrastructures pour nouveau développement (ouverture de nouvelles rues)			
Conduites d'eau potable	6		
Usines de traitement de l'eau potable	7		
Usines et bassins d'épuration	8		
Conduites d'égout	9		
Autres infrastructures	10		
Autres immobilisations corporelles	11	538 567	25 833
	12	881 697	134 643

ANALYSE DE LA DETTE À LONG TERME
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

		Solde au 1 ^{er} janvier	Augmentation	Diminution	Solde au 31 décembre
La dette à long terme, incluant la dette en cours de refinancement, est assumée de la façon suivante :					
Par l'organisme municipal					
Emprunts refinancés par anticipation	1				
Excédent accumulé affecté au remboursement de la dette à long terme					
Excédent de fonctionnement affecté	2				
Réserves financières et fonds réservés	3				
Fonds d'amortissement	4				
Montant à la charge					
D'une partie des contribuables ou des municipalités membres	5				
De l'ensemble des contribuables ou des municipalités membres	6	89 537		3 600	85 937
De la municipalité (Société de transport en commun)	7				
	8	89 537		3 600	85 937
Par les tiers (montants affectés au remboursement de la dette à long terme)					
Débiteurs					
Gouvernement du Québec et ses entreprises	9				
Gouvernement du Canada et ses entreprises	10				
Organismes municipaux	11				
Autres tiers	12				
	13				
Débiteurs encaissés non encore appliqués au remboursement de la dette	14				
	15				
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et autres actifs	16				
Autres	17				
	18				
	19	89 537		3 600	85 937
Dette en cours de refinancement	20 (	)		(	)
Reclassement / Redressement	21				
Dette à long terme	22	89 537		3 600	85 937

Note

ENDETTEMENT TOTAL NET À LONG TERME
AU 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

Administration municipale		
Dette à long terme	1	85 937
Ajouter		
Activités d'investissement à financer	2	56 250
Activités de fonctionnement à financer	3	
Dette en cours de refinancement	4	
Autres		
▪	5.1	
Déduire		
Sommes affectées au remboursement de la dette à long terme		
Excédent accumulé		
Fonds d'amortissement	6	
Autres sommes comprises dans l'excédent accumulé	7	
Débiteurs	8	
Autres montants	9	
Montant non utilisé d'emprunts à long terme contractés	10	
Autres		
▪	11.1	
Endettement net à long terme de l'administration municipale	12	142 187
Quote-part dans l'endettement total net à long terme des organismes contrôlés et des partenariats		
	13	
Endettement net à long terme	14	142 187
Quote-part dans l'endettement total net à long terme d'autres organismes		
Municipalité régionale de comté	15	19 238
Communauté métropolitaine	16	
Autres organismes	17	
Endettement total net à long terme	18	161 425
Quote-part dans l'endettement total net à long terme de l'agglomération (lorsque fonctionnant par quotes-parts)	19	
Moins : Sommes affectées au remboursement de la dette à long terme de l'agglomération	20	
	21	
Endettement total net à long terme (compte tenu de la quote-part dans l'agglomération s'il y a lieu)	22	161 425
Endettement total net à long terme lié au réseau d'électricité (inclus ci-dessus)	23	
Endettement total net à long terme lié aux parcs éoliens et aux centrales hydroélectriques (inclus à la ligne 22 ci-dessus, et à la ligne 18, s'il y a lieu, pour les compétences d'agglomération et le portrait global)	24	

ANALYSE DE LA CHARGE DE QUOTES-PARTS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

		Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
Administration générale				
Greffes et application de la loi	1			
Évaluation	2	4 518	4 153	4 180
Autres	3	13 695	12 559	10 739
Sécurité publique				
Police	4			
Sécurité incendie	5			
Sécurité civile	6			
Autres	7			
Transport				
Réseau routier	8			
Transport collectif	9	4 249	4 249	4 413
Autres	10			
Hygiène du milieu				
Eau et égout	11			
Matières résiduelles	12	4 829	2 687	4 150
Cours d'eau	13			
Protection de l'environnement	14			
Autres	15	206	205	107
Santé et bien-être				
Logement social	16			
Autres	17			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	18			
Rénovation urbaine	19			
Promotion et développement économique	20			
Autres	21			745
Loisirs et culture				
Activités récréatives	22			
Activités culturelles	23			
Réseau d'électricité				
	24			
	25	27 497	23 853	24 334

ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES PAR OBJETS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

		2023	2022
Rémunération	1		
Charges sociales	2		
Biens et services	3	881 697	134 643
Frais de financement	4		
Autres	5		
	6	881 697	134 643

ANALYSE DE LA RÉMUNÉRATION
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

		Effectifs personnes/ année²	Semaine normale (heures)	Nombre d'heures rémunérées au cours de l'exercice	Rémunération	Charges sociales	Total¹
Administration municipale							
Cadres et contremaîtres	1	1,00	30,00	1 560,00	*****	*****	*****
Professionnels	2						
Cols blancs	3						
Cols bleus	4						
Policiers	5						
Pompiers	6						
Conducteurs et opérateurs (transport en commun)	7						
	8	1,00		1 560,00	*****	*****	*****
Élus	9	6,00			23 493	3 029	26 522
	10	7,00			*****	*****	*****

1. Inclut la rémunération et les charges sociales aux fins de fonctionnement et d'immobilisations.

2. En vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (chapitre A-2.1), le salaire d'un employé, à l'exception de celui d'un cadre, est un renseignement confidentiel. Afin de respecter la loi, lorsqu'une catégorie d'emploi compte un effectif ou moins, ces renseignements ne doivent pas apparaître sur le document déposé au conseil. Dans un tel cas, certaines informations sont remplacées par des astérisques à l'impression du document.

ANALYSE DES REVENUS DE TRANSFERT PAR SOURCES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		Gouvernement du Québec		Gouvernement du Canada	ARTM/MRC/ Municipalités/ Communautés métropolitaines	Total
		Fonctionnement	Investissement			
Transport en commun	1					
Eau et égout						
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	2					
Réseau de distribution de l'eau potable	3					
Traitement des eaux usées	4					
Réseaux d'égout	5					
Autres	6	45 854	271 073	507 416		824 343
	7	45 854	271 073	507 416		824 343

FRAIS DE FINANCEMENT PAR ACTIVITÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

		2023	2022
Administration générale			
Greffes et application de la loi	1		
Évaluation	2		
Autres	3	10 419	4 353
	4	10 419	4 353
Sécurité publique			
Police	5		
Sécurité incendie	6		
Sécurité civile	7		
Autres	8		
	9		
Transport			
Réseau routier			
Voirie municipale	10		
Enlèvement de la neige	11		
Autres	12		
Transport collectif	13		
Autres	14		
	15		
Hygiène du milieu			
Eau et égout			
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	16		
Réseau de distribution de l'eau potable	17		
Traitement des eaux usées	18		
Réseaux d'égout	19		
Matières résiduelles			
Déchets domestiques et assimilés	20		
Matières recyclables	21		
Autres	22		
Cours d'eau	23		
Protection de l'environnement	24		
Autres	25		
	26		
Santé et bien-être			
Logement social	27		
Sécurité du revenu	28		
Autres	29		
	30		
Aménagement, urbanisme et développement			
Aménagement, urbanisme et zonage	31		
Rénovation urbaine	32		
Promotion et développement économique	33		
Autres	34		
	35		
Loisirs et culture			
Activités récréatives	36		
Activités culturelles			
Bibliothèques	37		
Autres	38		
	39		
Réseau d'électricité	40		
	41	10 419	4 353

RÉMUNÉRATION DES ÉLUS¹
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>		Fonction	Reçu de l'organisme municipal		Reçu d'organismes mandataires ou supramunicipaux	
			Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses	Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses
Gilles côté	1.1	Conseiller	1 668	834		
Marie-Josée Bibeau	1.2	Conseiller	1 668	834		
Olivier Plante	1.3	Conseiller	1 668	834		
Audrey Sénéchal	1.4	Maire	5 655	2 827	8 147	4 074
Michel Allard	1.5	Conseiller	1 668	834		
Line Rondeau	1.6	Conseiller	1 668	834		
Bernard Coutu	1.7	Conseiller	1 668	834		

Note

1. Comprend la rémunération et les allocations de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supramunicipal (ex.: MRC, régie, organisme public de transport).

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité**OUI NON**

1. Capital autorisé du fonds de roulement pour l'administration municipale au 31 décembre 1 _____ \$

Les questions 2 à 4 s'appliquent aux MRC et aux municipalités seulement

2. La MRC ou la municipalité a-t-elle perçu des droits en vertu de l'article 78.2 de la Loi sur les compétences municipales auprès des exploitants de carrières et de sablières? 2 ☐ ☒

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023 3 _____ \$

3. La MRC ou la municipalité a-t-elle créé un fonds régional ou local réservé à la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques en vertu de l'article 110.1 de la LCM pour recevoir les droits perçus en vertu de l'article 78.1 de la LCM auprès des exploitants de carrières et sablières? 4 ☐ ☒

4. Information spécifique au *Programme d'aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises* déjà comprise dans l'information présentée à la page S20 FLI aux lignes suivantes :

Ligne 1 : Revenus sur les placements de portefeuille 5 _____ \$

Ligne 2 : Revenus sur les prêts aux entreprises et les placements de portefeuille d'investissement 6 _____ \$

Ligne 3 : Autres revenus 7 _____ \$

Ligne 5 : Créances douteuses - Radiation de prêts et de placements de portefeuille 8 _____ \$

Ligne 6 : Créances douteuses - Variation de la provision pour moins-value 9 _____ \$

Ligne 7 : Autres créances douteuses 10 _____ \$

Ligne 9 : Autres charges 11 _____ \$

Ligne 12 : Trésorerie et équivalents de trésorerie 12 _____ \$

Ligne 13 : Placements de portefeuille 13 _____ \$

Ligne 14 : Débiteurs 14 _____ \$

Ligne 15 : Prêts aux entreprises et placements de portefeuille à titre d'investissement 15 _____ \$

Ligne 16 : Provision pour moins-value 16 _____ \$

Ligne 19 : Créiteurs et charges à payer 17 _____ \$

Ligne 20 : Revenus reportés 18 _____ \$

Ligne 21 : Dette à long terme 19 _____ \$

Ligne 24 : Libres 20 _____ \$

Ligne 25 : Supportant les engagements de prêts 21 _____ \$

Ligne 26 : Supportant les garanties de prêts 22 _____ \$

Montant des pardons de prêts constatés 23 _____ \$

Solde cumulatif au début de l'exercice 24 _____ \$

Constatés au cours de l'exercice 25 _____ \$

Solde cumulatif à la fin de l'exercice 25 _____ \$

Les questions 5 à 12 s'appliquent aux municipalités seulement

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

5. La municipalité a-t-elle adopté un règlement concernant les dispositions suivantes :

- a) le pouvoir d'imposer une contribution pour des fins de parcs et de terrains de jeux et la préservation d'espaces naturels en vertu du 3e paragraphe du 2e alinéa de l'article 117.1 LAU.

26 ☐ ☒

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023

27 _____ \$

- b) le pouvoir d'imposer des droits de mutation plus élevés à la partie de la valeur des transactions qui excède 500 000 \$ en vertu de l'article 2 de la Loi concernant les droits sur les mutations immobilières.

28 ☐ ☒

Si oui, indiquer le montant total des droits plus élevés perçu en 2023

29 _____ \$

- c) le pouvoir d'imposer sur son territoire toute taxe municipale en vertu des articles 500.1 à 500.5 LCV (1000.1 à 1000.5 CM).

30 ☐ ☒

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023

31 _____ \$

- d) le pouvoir d'imposer toute redevance pour contribuer au financement d'un régime de réglementation en vertu des articles 500.6 à 500.11 LCV (1000.6 à 1000.11 CM).

32 ☐ ☒

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023

33 _____ \$

6. La municipalité a-t-elle compétence en matière d'évaluation foncière (article 5 LFM)?

Si oui, a-t-elle délégué l'exercice de sa compétence en matière d'évaluation à une MRC, à une autre municipalité ou à une communauté métropolitaine (article 195 LFM)?

34 ☐ ☒

Si oui, indiquer le nom des organismes parties à l'entente conclue à cet effet ainsi que la durée de l'entente :

35 ☐ ☐

7. La municipalité a-t-elle perçu des contributions monétaires en vertu :

- a) du paragraphe 1° du premier alinéa de l'article 145.21 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme auprès des requérants d'un permis de construction ou de lotissement ou d'un certificat d'autorisation ou d'occupation?

36 ☐ ☒

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023

37 _____ \$

- b) du paragraphe 2° du premier alinéa de l'article 145.21 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme auprès des requérants d'un permis de construction ou de lotissement ou d'un certificat d'autorisation ou d'occupation?

38 ☐ ☒

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023

39 _____ \$

8. La municipalité a-t-elle attribué des crédits de taxes ou d'autres formes d'aide financière en vertu des articles 92.1 à 92.7 de la Loi sur les compétences municipales (chapitre C-47.1)?

40 ☐ ☒

Si oui, indiquer les montants attribués pour l'exercice :

- a) crédits de taxes

41 _____ \$

- b) autres formes d'aide

42 _____ \$

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

9. Richesse foncière aux fins de la péréquation de 2023

Valeur qui résulte de la capitalisation des revenus provenant de l'article 222 LFM selon le taux global de taxation réel non uniformisé de 2023

43 \$10. Montant de l'aide financière reçue ou à recevoir en 2023 dans le cadre du *Volet entretien du réseau local* (ERL) du Programme d'aide à la voirie locale de la part du MTMD44 17 336 \$

Total des frais encourus admissibles au volet ERL :

a) Dépenses de fonctionnement (excluant l'amortissement)

▪ Dépenses relatives à l'entretien d'hiver

45 34 423 \$

▪ Dépenses relatives à l'entretien d'été

Systèmes de sécurité

46 \$

Chaussées pavées - entretien préventif

47 12 462 \$

Chaussées pavées - entretien palliatif

48 \$

Chaussées en gravier - entretien préventif

49 16 758 \$

Chaussées en gravier - entretien palliatif

50 \$

Systèmes de drainage

51 \$

Abords de routes

52 1 197 \$

Total des dépenses relatives à l'entretien d'été

53 30 417 \$

b) Dépenses d'investissement

▪ Dépenses relatives à l'entretien d'hiver

54 \$

▪ Dépenses relatives à l'entretien d'été

55 \$

c) Total des frais encourus admissibles

56 64 840 \$

d) Description des dépenses d'investissement

▪ Relatives à l'entretien d'hiver :

Déneigement des routes municipales

▪ Relatives à l'entretien d'été :

Niveleuse, abat poussière, réparation ponceau, lignage des rues, abat-poussière, profilage des fossés

e) Si le total des frais encourus à la ligne 56 n'atteint pas 90 % du montant de l'aide financière versée en 2023 (ligne 44), veuillez fournir les justifications :

f) Si le total des dépenses relatives à l'entretien d'été, fonctionnement et investissement (lignes 53 et 55), n'est pas au moins égal au 2/3 de l'aide versée en 2023 (ligne 44), veuillez en fournir les explications :

Numéro et date de la résolution par laquelle le conseil municipal atteste de la véracité des frais encourus et du fait qu'ils l'ont été sur des **routes locales de niveaux 1 et 2** :

a) Numéro de la résolution

57 202406341

b) Date d'adoption de la résolution

58 2024-06-10

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

11. La municipalité a-t-elle adopté un plan de sécurité civile dans lequel sont consignées des mesures de préparation aux sinistres établies conformément aux dispositions du *Règlement sur les procédures d'alerte et de mobilisation et les moyens de secours minimaux pour protéger la sécurité des personnes et des biens en cas de sinistre?* 59 ☐ ☒
- Si oui, indiquer le numéro et la date de la résolution par laquelle le conseil municipal a adopté un plan de sécurité civile conforme aux dispositions de ce règlement :
- a) Numéro de la résolution 60 _____
- b) Date d'adoption de la résolution 61 _____
12. Règlement sur les informations devant être communiquées par une municipalité locale en application de l'article 8 de la *Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens* (RLRQ, chapitre P-38.002, r.2)
- Signalements de blessures infligées par un chien au cours de l'année*
- a) Nombre de signalements reçus d'un médecin vétérinaire 62 _____
- b) Nombre de signalements reçus d'un médecin 63 _____
- Examens, déclarations de chiens potentiellement dangereux et ordonnances à l'égard des propriétaires ou gardiens de chiens*
- c) Nombre de chiens soumis à l'examen d'un médecin vétérinaire au cours de l'année 64 _____
- d) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux au cours de l'année par la municipalité qui, après avoir considéré le rapport du médecin vétérinaire ayant examiné le chien et évalué son état et sa dangerosité, est d'avis qu'il constitue un risque pour la santé ou la sécurité publique 65 _____
- e) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux par la municipalité au cours de l'année parce qu'il a mordu ou attaqué une personne ou un animal domestique et lui a infligé une blessure 66 _____
- f) Nombre de chiens euthanasiés au cours de l'année parce qu'il a mordu ou attaqué une personne et a causé sa mort ou lui a infligé des blessures graves 67 _____
- g) Nombre de chiens euthanasiés au cours de l'année puisque, de l'avis de la municipalité, les circonstances le justifiaient 68 _____
- Normes relatives à l'encadrement et à la possession des chiens*
- h) Nombre total de chiens enregistrés auprès de la municipalité 69 _____ 43
- i) Nombre de chiens enregistrés auprès de la municipalité dont le poids est plus de 20 kg 70 _____ 17
- j) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux enregistrés auprès de la municipalité 71 _____
- Règlement*
- k) La municipalité a-t-elle un règlement municipal comprenant des normes plus sévères que celles prévues par le Règlement d'application de la *Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens* (RLRQ, chapitre P-38.002, r.1)? 72 ☐ ☒

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

La question 13 s'applique aux MRC et aux municipalités seulement

13. Information spécifique au *Programme d'aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises - Feux de forêt* déjà comprise dans l'information présentée à la page S20 FLI aux lignes suivantes :

Ligne 1 : Revenus sur les placements de portefeuille	73	_____	\$
Ligne 2 : Revenus sur les prêts aux entreprises et les placements de portefeuille d'investissement	74	_____	\$
Ligne 3 : Autres revenus	75	_____	\$
Ligne 5 : Créances douteuses - Radiation de prêts et de placements de portefeuille	76	_____	\$
Ligne 6 : Créances douteuses - Variation de la provision pour moins-value	77	_____	\$
Ligne 7 : Autres créances douteuses	78	_____	\$
Ligne 9 : Autres charges	79	_____	\$
Ligne 12 : Trésorerie et équivalents de trésorerie	80	_____	\$
Ligne 13 : Placements de portefeuille	81	_____	\$
Ligne 14 : Débiteurs	82	_____	\$
Ligne 15 : Prêts aux entreprises et placements de portefeuille à titre d'investissement	83	_____	\$
Ligne 16 : Provision pour moins-value	84	_____	\$
Ligne 19 : Créditeurs et charges à payer	85	_____	\$
Ligne 20 : Revenus reportés	86	_____	\$
Ligne 21 : Dette à long terme	87	_____	\$
Ligne 24 : Libres	88	_____	\$
Ligne 25 : Supportant les engagements de prêts	89	_____	\$
Ligne 26 : Supportant les garanties de prêts	90	_____	\$

La question 14 s'applique aux MRC seulement

QUESTIONNAIRE ADMINISTRATIF
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité**OUI****NON**

1. Est-ce que le rapport financier est consolidé?

1 ☐☒

Un rapport financier consolidé comprend la consolidation ligne par ligne des organismes contrôlés et des partenariats. S'il n'y a pas de consolidation ligne par ligne mais uniquement la comptabilisation d'entreprises municipales ou de partenariats commerciaux selon la méthode modifiée de comptabilisation à la valeur de consolidation, cochez « Non ».

Si oui, présentez-vous le budget consolidé?

2 ☐☐

2. La présentation du budget étant facultative aux pages S27 et S28 du rapport financier, et aux pages S39 et S41 (si applicable) des autres renseignements financiers non audités, est-ce que l'organisme municipal souhaite y présenter le budget?

3 ☒☐

3. Bien que les normes sur les éléments incorporels achetés soient applicables aux organismes municipaux à compter de 2024 seulement, un organisme peut choisir de les appliquer de façon anticipée. Est-ce que l'organisme applique ces normes de façon anticipée?

4 ☒☐

Les questions 4 à 6 s'appliquent aux MRC et aux municipalités exerçant certaines compétences de MRC seulement.

4. La MRC ou la municipalité est-elle responsable d'un Fonds local d'investissement (FLI)?

5 ☐☒

5. La MRC ou la municipalité est-elle responsable d'un Fonds local de solidarité (FLS)?

6 ☐☒

6. La MRC ou la municipalité a-t-elle signé avec le MERN une entente de délégation de la gestion de certains droits fonciers et de la gestion de l'exploitation du sable et du gravier sur les terres du domaine de l'État?

7 ☐☒

La question 7 s'applique aux municipalités de 100 000 et plus, aux sociétés de transport en commun, ainsi qu'aux régies intermunicipales concernées.

7. Le vérificateur général émet-il un rapport d'audit sur le rapport financier?

8 ☐☒

Si oui, émet-il un rapport conjoint avec l'auditeur indépendant?

9 ☐☐

Les questions 8 et 9 s'appliquent aux municipalités avec agglomération seulement.

ATTESTATION DE TRANSMISSION ET DE CONSENTEMENT À LA DIFFUSION

- ☒ J'atteste que le présent rapport financier transmis au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation conformément à la procédure établie par celui-ci, a été déposé au conseil à la date indiquée ci-dessous.
- ☒ Je certifie que les informations, les rapports d'audit et l'attestation du trésorier ou du greffier-trésorier transmis de façon électronique au Ministère sont conformes à ceux déposés lors de la séance du conseil, le cas échéant, et que les copies originales signées de ces rapports et de l'attestation sont détenues par le présent organisme transmetteur.
- ☒ Je consens à la diffusion intégrale par le Ministère du rapport financier, des rapports d'audit et de tout autre document, tel que transmis, pour une durée illimitée et de la manière jugée appropriée par le Ministère. Je confirme également détenir les autorisations nécessaires, notamment celle(s) de l'auditeur (des auditeurs) obtenue(s) selon les modalités prévues dans la mission d'audit.

Date de dépôt au conseil : 2024-06-10

Nom du signataire : Catherine Gagnon

Fonction du signataire : Directrice générale

Date de transmission au Ministère : 2024-06-27

Date et heure de la dernière modification : 2024-06-27 08:25

Sommaire de l'information financière

Exercice terminé le 31 décembre 2023

Ce sommaire de l'information financière est extrait automatiquement du rapport financier déposé au conseil et attesté par le trésorier, sans possibilité de modifications.

SOMMAIRE DES RÉSULTATS À DES FINS FISCALES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		2023		2022
		Budget	Réalisations	Réalisations
Revenus				
Fonctionnement	1	388 758	436 063	410 246
Investissement	2		819 389	133 353
	3	388 758	1 255 452	543 599
Charges	4	480 723	534 956	321 380
Excédent (déficit) de l'exercice	5	(91 965)	720 496	222 219
Moins : revenus d'investissement	6 (	) (	819 389) (	133 353)
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales	7	(91 965)	(98 893)	88 866
Éléments de conciliation à des fins fiscales				
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels achetés	8		122 272	
Financement à long terme des activités de fonctionnement	9			
Remboursement de la dette à long terme	10 (	3 500) (	3 600) (	3 400)
Affectations				
Activités d'investissement	11 (	) (	7 348) (	)
Excédent (déficit) accumulé	12	95 465	95 465	66 257
Autres éléments de conciliation	13			
	14	91 965	206 789	62 857
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	15		107 896	151 723

Extrait du rapport financier, pages S12 et S13

SOMMAIRE DE LA SITUATION FINANCIÈRE
AU 31 DÉCEMBRE 2023

		2023	2022
Actifs financiers			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1	137 824	413 320
Débiteurs	2	907 873	55 124
Placements de portefeuille	3		
Autres	4		
	5	1 045 697	468 444
Passifs			
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	6		
Dette à long terme	7	85 937	89 537
Passif au titre des avantages sociaux futurs	8		
Autres	9	650 293	29 412
	10	736 230	118 949
Actifs financiers nets (dette nette)	11	309 467	349 495
Actifs non financiers			
Immobilisations corporelles	12	2 773 931	2 014 506
Autres	13	2 128	1 029
	14	2 776 059	2 015 535
Excédent (déficit) accumulé	15	3 085 526	2 365 030

Extrait du rapport financier, page S8

DÉTAIL DE L'EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ
AU 31 DÉCEMBRE 2023

		2023	2022
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	1	319 657	339 386
Excédent de fonctionnement affecté			
▪ Équilibre budgétaire	2.1	127 625	95 465
	3	127 625	95 465
Réserves financières			
▪	4.1		
Fonds réservés			
Fonds de roulement	5		
Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés	6		
Fonds local d'investissement	7		
Fonds local de solidarité	8		
Fonds réservé aux dépenses liées à la tenue d'une élection	9	6 500	6 500
Autres			
▪	10.1		
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	11	()	()
Financement des investissements en cours	12	(56 250)	(1 290)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	13	2 687 994	1 924 969
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	14		
	15	3 085 526	2 365 030

Extrait du rapport financier, page S23

SOMMAIRE DE L'ENDETTEMENT TOTAL NET À LONG TERME
AU 31 DÉCEMBRE 2023

		2023
Endettement net à long terme de l'administration municipale	1	142 187
Endettement total net à long terme (compte tenu de l'agglomération s'il y a lieu)	2	161 425
<i>Extrait des Autres renseignements financiers non audités, page S25</i>		

SOMMAIRE DE L'ANALYSE DE LA DETTE À LONG TERME
AU 31 DÉCEMBRE 2023

		2023	2022
Dette à long terme à la charge de l'organisme municipal			
Emprunts refinancés par anticipation	3		
Excédent accumulé affecté au remboursement de la dette	4		
Montant à la charge de l'ensemble des contribuables	5	85 937	89 537
Montant à la charge d'une partie des contribuables	6		
Dette à long terme à la charge des tiers			
Gouvernement du Québec et ses entreprises	7		
Gouvernement du Canada et ses entreprises	8		
Autres	9		
Dette en cours de refinancement / Reclassement / Redressement	10		
	11	85 937	89 537

Extrait des Autres renseignements financiers non audités, page S37

SOMMAIRE DES REVENUS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		2023		2022
		Budget	Réalisations	Réalisations
Fonctionnement				
Taxes	12	304 097	315 552	297 942
Compensations tenant lieu de taxes	13			
Quotes-parts	14			
Transferts	15	48 599	45 854	48 010
Services rendus	16	30 112	43 470	28 035
Imposition de droits, amendes et pénalités, revenus de placements de portefeuille	17	5 000	12 235	23 057
Autres	18	950	18 952	13 202
	19	388 758	436 063	410 246
Investissement				
Taxes	20			
Quotes-parts	21			
Transferts	22		778 489	24 543
Autres	23		40 900	108 810
	24		819 389	133 353
	25	388 758	1 255 452	543 599

Extrait du rapport financier, page S12

SOMMAIRE DES CHARGES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		Budget 2023		Réalisations 2023		Réalisations 2022
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	
Administration générale	1	267 033	192 495	18 907	211 402	153 559
Sécurité publique						
Police	2	26 933	28 216		28 216	27 357
Sécurité incendie	3	28 959	28 784		28 784	30 792
Autres	4	3 000	1 383	2 146	3 529	736
Transport						
Réseau routier	5	66 400	66 762	32 393	99 155	39 392
Transport collectif	6	4 249	4 249		4 249	4 413
Autres	7					
Hygiène du milieu						
Eau et égout	8					
Matières résiduelles	9	38 849	35 589		35 589	29 957
Autres	10					
Santé et bien-être	11	5 350	7 280		7 280	4 935
Aménagement, urbanisme et développement						
Aménagement, urbanisme et zonage	12	14 000	20 775		20 775	8 378
Promotion et développement économique	13					
Autres	14					629
Loisirs et culture	15	19 450	16 732	68 826	85 558	16 879
Réseau d'électricité	16					
Frais de financement	17	6 500	10 419		10 419	4 353
Effet net des opérations de restructuration	18					
	19	480 723	412 684	122 272	534 956	321 380
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels achetés	20		122 272 (	122 272)		
	21	480 723	534 956		534 956	321 380

Extrait du rapport financier, page S28

SOMMAIRE DE L'EXCÉDENT (DÉFICIT) D'INVESTISSEMENT À DES FINS FISCALES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		2023	2022
		Réalisations	Réalisations
Revenus d'investissement	1	819 389	133 353
Éléments de conciliation à des fins fiscales			
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés - Acquisition	2 (	881 697)(	134 643)
Autres investissements - Émission ou acquisition	3 (	)	)
Financement à long terme des activités d'investissement	4		
Affectations			
Activités de fonctionnement	5	7 348	
Excédent accumulé	6		
	7	(874 349)	(134 643)
Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales	8	(54 960)	(1 290)

Extrait du rapport financier, page S14